

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2023

Convocation du 10/03/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de mars à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusée:

Mme Nathalie PETERS représentée par Yves BOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Corine GALLARD

DCM2023-03-056 **Vote du budget primitif communal :**
Acte 7.1.2 : Finances locales – décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2023, qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 948 119,96 euros ainsi qu'en dépenses et recettes d'investissement à 3 883 970,15 euros.

Précise que le budget primitif est approuvé au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

En matière de fongibilité des crédits, délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

La secrétaire,
Corine GALLARD



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER



Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

S²LO
BP 2023

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - COMMUNE DE BRAIN SUR A

Publié le

ID : 049-214900417-20230331-DCM2023_03_056B-DE

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Brain-sur-Allonnes, le 31/03/2023
Le Maire,
Yves BOUCHER



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Brain-sur-Allonnes, le 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES : Pour : 19
Contre : /
Abstention : /

Date de convocation : 24/03/2023

Les membres du Conseil Municipal,

LEVEQUE Béatrice	
LEJEUNE Jacques	
PETERS Nathalie	Excusée
BERGER Ludovic	
CHARRIER Sophie	
SCHAEFER Virginia	
REIGNIER Maxime	
MORICEAU Marie-Annick	
BOUCHER Annick	
LE SAGE Gwenaëlle	
TESSIER Dominique	
GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas	
DELAUNAY Sébastien	

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

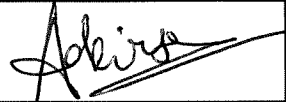
2023

ID : 049-214900417-20230331-DCM2023_03_056B-DE

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES - 49 - COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

DUDÉ Guillaume	
JAMET Amélie	
CANONNE Julien	
GALLARD Corine	
COUINEAU Cyrille	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 25/04/2023 et de la publication le 13/04/2023

A Brain-sur-Allonnes, le 25/04/2023